

Politique du Lange
Label BMA

Les bébés en ville

Rapport d'étude



AUTEURS

Politique du Lange - Pauline Cabrit et Aurélien Ramos

COMMANDITAIRE

Bouwmeester Maître-Architecte de la Région Bruxelloise

GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS

Politique du Lange - Pauline Cabrit et Aurélien Ramos

PHOTOGRAPHIES

Couverture : Alexia Rincé

Autres : Politique du Lange



Avant - πρoρος

J'habite en ville et comme je n'ai pas de voiture, j'avais choisi une maternité à quelques kilomètres de chez moi : j'ai pris le bus pour aller accoucher, sans encombre. C'est au retour, moins de 48h plus tard, avec un bébé passé de l'intérieur à l'extérieur de mon corps, que les choses se sont gâtées. Je tenais difficilement debout : pas question de marcher sur une telle distance. Le bus m'effrayait tout à coup, avec ses cahotements, ses sièges sans ceinture et la promiscuité. Pour la première fois de ma vie je me sentais vulnérable face aux nids de poules et aux microbes des autres.

L'accueil de l'hôpital nous a commandé un taxi et quelques minutes plus tard un monsieur très aimable est sorti de sa voiture pour nous ouvrir la porte. Il boitait légèrement. Mon bébé minuscule sur le ventre, nageant dans le porte bébé serré au maximum, j'ai posé une fesse sur le siège arrière; je n'arrivais pas non plus à m'asseoir, ça s'annonçait compliqué. J'ai passé la ceinture de sécurité autour de nous deux. Le père du bébé m'a jeté un regard qui disait « tout va bien ».

En moins d'un quart d'heure nous sommes arrivés chez nous. En sortant de la voiture j'ai respiré un grand coup : ma rue sentait les gaz d'échappement. Le trottoir était jonché de papiers gras. Sur le palier de mon immeuble, une dame que je connaissais de vue faisait la manche, un peu alcoolisée. J'ai serré mon bébé contre moi. Je ne me suis détendue qu'une fois passé la porte de notre appartement : j'ai posé le bébé dans son couffin, il dormait.

Durant toute ma grossesse, presque jusqu'à la dernière semaine, je m'étais levée à l'aube pour prendre un train qui m'amenait travailler à l'autre bout de la Belgique, je marchais plusieurs heures par semaine, je me sentais plus en forme que jamais. C'était moi ça ? Cette nouvelle fille qui avait soudain peur de tout : des pavés déchaussés, des sans-abri de mon quartier, de la pluie et des bus qui roulaient vite ?



Point de départ un carré de mousseline

Le point de départ de ce travail est une expérience personnelle paradoxale : alors que la vie de jeune parent repose sur la construction d'un cocon protecteur autour du bébé, c'est aussi la période au cours de laquelle les sorties sont quasi quotidiennes et presque inévitables. Pédiatre, crèche, courses : chaque parent a fait l'expérience de l'inadaptation des espaces publics urbains lorsqu'il faut nourrir, langer ou faire dormir son bébé alors que l'on se trouve sur un trottoir, en terrasse d'un café ou à un arrêt de bus.

Faut-il penser alors que la ville est hostile aux bébés ?

Le projet Politique du lange, initié dans le cadre du premier label BMA, veut interroger la place qui est faite aux tout-petits en ville. Le choix de ce nom s'est fait à partir de cet objet qui devient un indispensable dès l'arrivée d'un bébé : le "lange" qu'on appelle aussi "téta".

Le lange, c'est ce carré de mousseline qui accompagne tous les déplacements avec un bébé et sert à peu près à tout : le protéger du froid et du soleil, le changer, essuyer son vomi, se dissimuler le temps de l'allaitement mais aussi délimiter un espace sur lequel déposer le bébé au parc ou sur le siège d'un train. Ce modeste tissu matérialise dans n'importe quelle situation un cadre protecteur pour le tout-petit. Le lange, c'est déjà une sorte de manifeste : les bébés peuvent avoir leur place partout, à peu de frais.

Le projet Politique du lange interroge la place que la société fait aux tout-petits au travers de l'espace qu'elle leur accorde dans la ville.

Comment cohabiter avec des tout-petits dans les espaces publics ? Comment les bébés peuvent-ils (eux aussi) faire société ?

Constat 1

la ville fait fuir les bébés (et leurs parents)

Discrètement mais sûrement, les jeunes parents quittent les centres urbains. La naissance du premier enfant marque souvent la raison de cette fuite des ménages des grandes villes belges.

Si avec près de 15 000 nouveaux-nés chaque année, la Région bruxelloise est la seule dans laquelle le solde naturel est resté positif en 2022¹, les enfants qui y naissent ne restent pas. En effet, depuis les années 1990, les études montrent que le groupe des 0-4 ans est le plus touché par l'exode urbain². Cette situation est vraie non seulement pour les classes moyennes urbaines³ mais on sait désormais qu'elle touche aussi les classes populaires. La géographe Sarah De Laet montre qu'à Bruxelles, une personne sur trois quittant la ville figure au rang des revenus les plus bas et parmi elles, les familles avec enfants sont nombreuses⁴.

Mais alors où vont les jeunes parents qui fuient les villes ? En Belgique, les migrations périurbaines au moment de l'agrandissement du ménage sont largement majoritaires⁵. Les familles s'établissent dans des communes de plus en plus éloignées des centres urbains⁶.

Selon le baromètre des parents publié en 2015 par la Ligue des familles, près d'un quart des ménages belges vivent dans des zones périurbaines⁷, dans un pays où près de 97% de la population est urbaine.

Est-ce à dire que la troisième couronne brabançonne est plus accueillante que la ville pour les jeunes parents et leurs enfants ? A l'origine de ce départ pour les périphéries, il y a bien sûr la recherche d'un logement plus grand, le souhait d'avoir une "chambre en plus" incarné par le rêve de la maison "quatre façades", mais également la recherche d'un espace extérieur, un jardin à soi et l'accès espéré à des espaces de nature. Mais cet exode répond surtout aux prix du foncier et de l'immobilier pratiqués dans les centres urbains, à Bruxelles en particulier. La crainte de l'engorgement des services publics de la petite enfance constitue aussi un motif justifiant de quitter la ville : le baromètre des parents 2022 indique par exemple que les familles habitant la Région bruxelloise rencontrent de plus grandes difficultés pour trouver une place en crèche que celles vivant en Région wallonne⁸.

Ce sont souvent les aspects pratiques de la vie quotidienne avec un bébé qui poussent les jeunes parents à fuir les espaces urbains. A l'arrivée d'un nouveau-né, l'intensité urbaine met à l'épreuve la bulle d'intimité que la jeune famille commence à construire. Bruits, odeurs, lumières, pollutions, promiscuités : la ville peut apparaître à bien des égards comme une menace pour les tout-petits. Sortir dans la rue avec un enfant en bas âge peut constituer une véritable épreuve pour les jeunes parents. Pourtant, durant les premiers mois de la vie, les sorties sont nombreuses et inévitables : pédiatre, crèche, courses : très tôt, la rue fait partie de la vie d'un bébé en ville. Chaque parent a fait l'expérience de l'inadaptation des espaces publics urbains lorsqu'il faut nourrir, langer ou faire dormir son bébé alors que l'on se trouve sur un trottoir, en terrasse d'un café ou à un arrêt de bus. Les espaces publics - aménagés selon le gabarit de la voiture individuelle - restent majoritairement pensés et conçus pour des individus actifs, mobiles, autonomes et surtout pour des adultes⁹. La ville accueille difficilement des corps autres, moins valides, plus fragiles ou moins alertes. La manière de vivre les espaces publics des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées ou des femmes enceintes ainsi que des parents avec poussette et landau¹⁰ ou encore des enfants non accompagnés¹¹ reste trop peu prise en compte dans l'aménagement urbain.

Les bébés traversent donc nécessairement des environnements qui n'ont pas été pensés pour eux. Cet aspect de la vie en ville, bien qu'universel - nous ne sommes pas tous parents mais avons tous été bébés - semble faire l'objet d'une certaine amnésie chez les adultes. Peut-être parce que cette expérience est éphémère ?

Elle reste en tout cas un impensé dans la fabrique de la ville.

¹ Chiffres Statbel 2023 <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population>

² Thierry Eggerickx, Jean-Pierre Hermia et Jean-Paul Sanderson, 2007, « Transformations familiales et migrations en Belgique de 1995 à 2000 » in *Dynamiques de pauvreté et vulnérabilités en démographie et en sciences sociales*, sous la direction de Bruno Masquelier et Thierry Eggerickx, Actes de la Chaire Quetelet, UCL - Presse universitaires de Louvain.

³ Jean-Pierre Grimmeau, Patrick Debosere, Thierry Eggerickx, Sylvie Gadeyne, Jean-Pierre Hermia, 2013, *Atlas de Belgique. Population*, Gent Academic Press.

⁴ De Laet, Sarah, 2018, « Les classes populaires aussi quittent Bruxelles. Une analyse de la périurbanisation des populations à bas revenus ». *Brussels Studies*

⁵ Jean-Marie Halleux, Laurent Brück et Nicolas Mairy, 2002, « La périurbanisation résidentielle en Belgique à la lumière des contextes suisse et danois. enracinement, dynamiques centrifuges et régulations collectives », *Belgeo*, n° 4 p. 333-354

⁶ Julien Charlier, Marc Debuissin, Jean-Pierre Hermia, Edwin Pelfrene, octobre 2019, *Les migrations interrégionales en Belgique*, Rapport de recherche de l'IWEPS

⁷ Voir le baromètre des parents publié par la Ligue des familles en 2015

⁸ Voir le baromètre des parents publié par la Ligue des familles en 2022 <https://liguedesfamilles.be/article/barometre-des-parents-ce-si-difficile-equilibre>

⁹ Tonucci Francesco, 2019, *La ville des enfants - Pour une révolution urbaine*, Parentheses, Paris

¹⁰ Anne Fournand, 2009, « La femme enceinte, la jeune mère et son bébé dans l'espace public » *Géographie et cultures*, n° 70, p. 79-98

¹¹ Depeau Sandrine, 2013, « Mobilité des enfants et des jeunes sous conditions d'immobilité ? » *e-Migrinter*, Article 11, p. 103-115

Constat 2

les bébés passent (encore) sous les radars des politiques d'aménagement

Les très jeunes enfants sont en effet rarement identifiés pour eux-mêmes dans les politiques publiques d'aménagement : il existe peu de réflexion spécifique sur la mobilité ou l'habitat des bébés. Lorsqu'ils sont pris en compte, c'est généralement au sein de la sphère familiale, à l'intérieur du logement ou des lieux d'accueil de la petite enfance, rarement en ce qui concerne leur accès et leur pratique des espaces publics. Les bébés apparaissent généralement dans des politiques sectorielles et dès lors, ce sont des dispositifs dédiés qui sont mis en place : il s'agit moins de les reconnaître comme des acteurs de la société à part entière, que de les isoler et de les protéger d'une possible menace. Cette logique consistant à créer des espaces distincts pour les enfants à l'écart de la société adulte s'affirme au travers de l'aménagement de zones "familiales" par certains opérateurs de transport, manière à peine déguisée de préserver les adultes de la présence enfantine. Récemment, des offres de tour-opérateurs ou

des restaurants interdits aux enfants sont apparus¹², traduisant non seulement la montée de l'individualisme mais également, une difficulté croissante d'une partie de la population à cohabiter avec les enfants et notamment les plus petits d'entre eux.

Il faut noter toutefois l'émergence d'initiatives inclusives telles que le dispositif temporaire de « rues réservées aux jeux », les activités familiales de « Bruxelles en vacances » le label "Kids friendly"¹³ mis en place par la Région bruxelloise pour favoriser l'accueil dans les lieux publics des familles avec enfants ou encore le label "Allaitement bienvenu"¹⁴ recensé par le réseau *Breastfriends*¹⁵ dont peuvent désormais bénéficier les établissements horeca souhaitant faciliter l'allaitement dans les espaces publics.

Mais en termes d'aménagement à proprement parler, les enfants en dessous de l'âge scolaire restent un public oublié.

Les aires de jeu - seuls espaces spécifiquement conçus pour un public enfantin - sont généralement réservées aux enfants à partir de 3 ans. La standardisation de l'offre de conception de ces équipements urbains, poussées par les contraintes de sécurité, empêche trop souvent les innovations en faveur des tout-petits dont on méconnaît les immenses besoins en stimulation spatiale et sensorielle que pourraient offrir les espaces extérieurs urbains.

Comment aménager la ville pour les bébés ? Peut-être que la question est mal posée : plutôt que de vouloir concevoir des espaces pour les tout-petits, ne devrait-on pas chercher à penser la ville avec les tout-petits ? On peut alors se demander : quels sont les espaces urbains qui offrent les conditions pour accueillir les bébés ? Qu'est-ce qui dans la ville pourrait constituer une ressource pour les tout-petits ?



¹² Voir l'article du Monde du 25 février 2024 "Les espaces "no kids" se multiplient : pourquoi ne supporte-t-on plus les enfants?"

¹³ Voir le site <https://kidsfriendly.brussels/>

¹⁴ Voir le site <https://infor-allaitement.be/allaiter-dans-les-lieux-publics>

¹⁵ Voir le site <http://breastfriends.brussels/en/>

Notre position

la ville peut (doit !) être une source de stimulations pour les bébés

Le projet Politique du Lange propose de regarder la ville à hauteur des tout-petits. La ville offre en effet un certain nombre d'avantages pour la vie avec un bébé : la proximité et la densité des services facilitent les déplacements à pied, plus adaptés au rythme des petits enfants. Si l'on se met à leur niveau, l'espace urbain peut alors être envisagé comme une source de stimulation.

Au cours des premières années de la vie, le rapport à l'environnement chez les bébés connaît une évolution exceptionnelle : avec le développement des sens et l'acquisition progressive de la mobilité, les bébés passent d'un rapport haptique à partir de la peau de la mère ou du père à une perception complète du monde qui les entoure. La capacité à transférer des informations tactiles à des informations visuelles¹⁶ chez les tout-petits, appelé aussi "transmodalité", conduit à une appréhension de l'environnement qui mêle leurs états affectifs et physiologiques, leurs interactions sociales et les dynamiques spatiales qui les entourent. Le monde des

bébés compose en effet ce que le pédopsychiatre Daniel Stern appelle un "paysage subjectif"¹⁷. La perception des formes, des couleurs, des tonalités et des nuances, des mouvements, puis de la distance repose sur des stimulations venant du monde extérieur. L'exposition à la lumière naturelle est indispensable à la croissance de l'oeil et diminue les risques de myopie¹⁸. La possibilité de voir loin, d'être dans des environnements ouverts et variés contribue à l'élargissement du champ de vision, stimule l'apprentissage de la mobilité et alimente le goût pour l'exploration.

La diversité des formes et des textures de l'architecture, le rythme des passants, des bus, des voitures et des vélos, tout cela contribue à l'éveil cognitif des tout-petits. Des moments de la vie urbaine auxquels les adultes ne font plus attention peuvent représenter un véritable spectacle aux yeux d'un bébé : les manœuvres des engins de chantier, la lumière des vitrines ou des enseignes ou encore le passage des trains, autant de sources de fascination et d'apprentissage.



La topographie urbaine, les effets de pentes et de perspectives, si caractéristiques à Bruxelles, constituent pour le tout-petit dans sa poussette ou faisant ses premiers pas comme un défi physique et une expérience fascinante.

Le contact à la nature joue également un rôle majeur dans le développement des bébés : sur le plan de l'activité physique et du développement des capacités motrices et cognitives ainsi que pour la santé mentale¹⁹. On sait par ailleurs que faire des expériences de nature dès le plus jeune âge contribue aussi à la construction de l'identité environnementale²⁰ des enfants, c'est-à-dire, à leur sentiment d'appartenance à un territoire. Plus tôt les enfants ont l'occasion d'être dans la nature, plus ils sont sensibles, attentifs et enclins à protéger l'environnement et le monde vivant en grandissant. Dans la région Bruxelles-Capitale, bien qu'elle soit parfois reconnue comme l'une des métropoles les plus vertes d'Europe, l'offre en espaces de nature reste encore en dessous des recommandations de l'OMS²¹. De plus, l'accès à la nature est inégalement réparti entre les communes : ce sont les plus pauvres qui sont les moins bien dotées en espaces de nature²². Or ce sont dans ces communes que se concentre la part la plus importante d'enfants de moins de 6 ans²³.

¹⁶ Gentaz Édouard, Karine Mazens, 2006, « Les nouveau-nés sont-ils capables de voir avec leurs mains ou de toucher avec leurs yeux ? » *Devenir* 18, n° 3 p. 263-81

¹⁷ Stern Daniel, 2012, « Le paysage subjectif du bébé », *Spirale* 64, no 4 p.87-99

¹⁸ https://naitreetgrandir.com/fr/etape/0_12_mois/developpement/naitre-grandir-developpement-sens-vue/

¹⁹ Fyfe-Johnson Amber L., Marnie F. Hazlehurst, Sara P. Perrins, Gregory N. Bratman, Rick Thomas, Kimberly A. Garrett, Kiana R. Hafferty, Tess M. Cullaz, Edgar K. Marcuse, et Pooja S. Tandon, 2021, « Nature and Children's Health: A Systematic Review », *Pediatrics* 148, n° 4.

²⁰ Clayton, Susan, Agathe Colléony, Pauline Conversy, Étienne Maclouf, Léo Martin, Ana-Cristina Torres, Minh-Xuan Truong, et Anne-Caroline Prévot, 2017, « Transformation of Experience: Toward a New Relationship with Nature », *Conservation Letters* 10, n° 5, p.645-51

²¹ <https://isglobalranking.org/city/brussels/#green>

²² <https://www.grandirabruelles.be/wp-content/uploads/2020/06/GAB-38.pdf>

²³ Humblet Perrine, Gaëlle Amerijckx, Stéphane Aujean, Murielle Deguerry, Michel Vandebroek, et Benjamin Wayens, 2015, « Les jeunes enfants à Bruxelles : d'une logique institutionnelle à une vision systémique », *Brussels Studies*



Enjeu faire dialoguer une sage-femme et un ingénieur voiriste

Le projet s'est organisé en deux temps : un temps d'enquête et un temps d'expérimentation sur le terrain.

Nous avons commencé par faire un travail de recensement des catégories d'acteurs de la petite enfance dans la Région Bruxelloise. Cela s'est accompagné également d'un état des lieux des politiques publiques et des dispositifs d'aménagement en faveur des enfants en bas âge.

L'objectif initial de ce travail était de permettre la rencontre entre deux mondes qui n'ont pas l'habitude d'être confrontés l'un à l'autre : le monde de la petite enfance et celui de la fabrique de la ville.

Ce mouvement de rapprochement, nous avons dû le faire en premier lieu : en tant que paysagistes et urbanistes, nous voulions apprendre à voir la ville à travers les yeux d'un-e professionnel-le de la petite enfance : comment quelqu'un dont la prise en charge des bébés est le métier envisage-t-il les espaces urbains ? S'ils pouvaient se parler que se diraient une sage-femme et un jardinier communal ? Une puéricultrice et un balayeur ?

Un éducateur jeune enfants et une directrice de l'urbanisme ? Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens ciblés auprès d'une quinzaine de professionnel-les dans des domaines tels que le soin périnatal, la puériculture et la pédiatrie, le développement de l'enfant, l'éducation ou l'assistance familiale ainsi qu'auprès des services en charge de la petite enfance des structures communales, auprès d'institutions de recherche, d'organismes parapublics ou encore d'associations et de groupes militants. Au cours de l'enquête, nous avons constaté à quel point l'expérience de la ville de celles et ceux qui s'occupent des bébés était riche d'enseignement : les professionnel-les que nous avons rencontré possédaient tous une véritable expertise d'usage de la ville avec un prisme de lecture bien particulier : celui des tout-petits, dont le témoignage verbal est, par essence, difficile à recueillir.

Au cours de l'enquête, nous avons ainsi pu identifier qu'une vingtaine de crèches bruxelloises pratiquaient régulièrement des sorties dans l'espace public avec

les enfants qu'elles accueillent. Certaines, parce qu'elles ne disposent pas (temporairement ou durablement) d'espaces extérieurs dans leur locaux, d'autres, parce que les balades en villes font partie de leurs activités régulières et de leur projet pédagogique. Afin de répondre à ce besoin ou cette volonté de sortir dans l'espace public avec des tout-petits, la Ville de Bruxelles a doté ces crèches de *babybus* ou *kiddy bus*. Il s'agit de véhicules roulant poussés par les puéricultrices pouvant accueillir jusqu'à 6 enfants : cela permet donc d'organiser des sorties collectives avec les jeunes enfants.

Nous avons sélectionné un panel de professionnel·les de l'aménagement des espaces publics (architectes, urbanistes et paysagistes mais également, agents des collectivités en charge des stratégies de programmation et d'aménagement des espaces publics ainsi que gestionnaires des parcs et jardins, de la voirie, de la propreté) que nous avons invité à l'une de ces promenades urbaines à babybus pratiquées par les crèches bruxelloises.

Deux balades ont été organisées :

- la première dans le quartier Sainte Catherine le 19 septembre 2023 avec les crèches Alexandre Bosquet et Mario Ramos
- la deuxième dans le quartier des Marolles le 21 septembre 2023 avec les crèches Princesse Joséphine-Charlotte et Petits Fleuristes²⁴.

Lors de ces balades, on a pu voir des directeurs de service pousser un babybus, des architectes aider des bébés à monter sur un trottoir, des puéricultrices discuter avec des urbanistes sur les bancs d'une aire de jeu.

A partir de cette expérience sur le terrain et des discussions et échanges auxquels elle a donné lieu, nous avons identifié cinq pistes de réflexion pour prendre en compte les besoins des tout-petits dans l'aménagement des espaces publics urbains.

²⁴ La deuxième balade a été convertie en atelier de travail croisé entre professionnel·les de la petite enfance et acteur de la fabrique de la ville. Nous avons été accueillis pour cette demi-journée d'atelier à la Crèche des Petits Fleuristes.

Les résultats pistes d'amélioration

1 / Envisager les bébés comme un public à part entière à prendre en compte dans les politiques d'aménagement urbain

S'il faut attendre les années 1980 pour reconnaître les enfants comme des sujets "à part entière" dans la société, leur prise en compte reste encore difficile en ce qui concerne l'aménagement urbain. Différentes initiatives en faveur d'une ville à hauteur d'enfants ont vu le jour dans le sillage du mouvement de Mai 68, on peut citer les expérimentations d'Aldo van Eyck aux Pays-Bas ou du paysagiste Jacques Simon en France ou encore du groupe LUDIC qui ont contribué à repenser les espaces de jeux. Depuis lors, des villes se sont saisies de la question comme à Pontevedra en Galice ou encore Fano en Italie où, sous l'impulsion de Francesco Tonucci, les enfants contribuent à la vie démocratique et à la gouvernance urbaine. Cependant, l'enfant en dessous de 3 ans passe encore sous les radars des politiques d'aménagement passe encore Penser les tout-petits comme des acteurs à part entière des espaces publics, c'est considérer leurs besoins spécifiques en termes de rythme, d'échelle et de confort d'usage mais également ceux de leurs parents ou accompagnant-es.

La vie quotidienne avec un tout-petits conduit à avoir des usages domestiques de l'espace public tels que nourrir, langer ou faire faire la sieste. Puisque les tout-petits restent dépendants des adultes dans l'espace public, l'enjeu est moins de concevoir des espaces dédiés aux bébés que d'envisager des formes de cohabitation entre adultes et enfants.

2 / Penser la mobilité avec un bébé et la mobilité du bébé

Avec l'arrivée d'un enfant, le périmètre de la mobilité en ville se restreint par contrainte : le parent va moins vite, et donc moins loin, avec plus de difficultés logistiques de déplacement sur les trottoirs ou dans les transports en commun. Penser la mobilité avec les tout-petits, c'est prendre en compte dans l'aménagement des espaces publics des modes de déplacement spécifiques, en portage, en poussette ou en landau, qui correspondent à des rythmes de déplacement différents et nécessitent des emprises particulières. Envisager des trottoirs plus larges ou multiplier les dispositifs de fermetures temporaires à la circulation automobile dans certaines rues, peut par ailleurs encourager à faire des espaces publics, de environnements favorables à l'apprentissage des premiers pas.

3 / Prendre en compte l'évolutivité des besoins et des perceptions du monde du bébé

Si les trois premières années de vie constituent une période relativement courte, les besoins et perceptions de l'espace de l'enfant au cours de cette période connaissent pourtant une évolution considérable.

Durant ses premières semaines, le nouveau-né devrait voir son espace environnant combler un besoin de sécurité, de calme et de douceur, mais aussi d'air et de lumière de qualité.

Du quatre pattes aux premiers pas dehors, c'est aussi l'âge pour nombre d'enfants de fréquenter un lieu d'accueil. Si celui-ci dispose d'un espace extérieur, il est fortement recommandé par les professionnel·les de la petite enfance de l'utiliser tous les jours, même en cas de mauvais temps, avec l'équipement adéquat. La qualité de ces lieux devrait aussi, dans un monde idéal, être conçue dans d'autres objectifs que de répondre aux seules normes de sécurité.

Le "grand" est à l'âge d'éprouver son corps, de tomber, de grimper, de tester la vitesse et la hauteur, voire le danger (avec des évolutions propres et variables selon les personnalités). Ces libertés doivent lui être offertes par son environnement, la sécurité quant à elle, reste celle du regard de l'adulte à proximité²⁵.

4 / Requestionner l'équilibre entre vulnérabilité et stimulation du bébé dans l'espace public

La ville fonctionnaliste peut sembler effrayante dans les premiers temps à une partie des jeunes parents.

Certains choisissent le portage, d'autres sélectionnent une poussette assez haute pour ne pas mettre le nez de l'enfant à la hauteur des gaz d'échappement. D'autres enfin, renforcent l'usage de la voiture, augmentant par ce biais la place de l'automobile en ville.

La rue, malgré ses hauteurs inadaptées à un enfant offre des pentes, des points de vue et des expériences de stimulation quotidienne pour le parent qui a le temps et l'énergie de faire de ces trajets récurrents des expériences possibles : il faudra alors tenir la main, porter, faire sauter. Mais cela n'est envisageable que dans un espace urbain relativement propre et bien entretenu, dont les déchets et autres objets de l'espace public ne constituent pas des dangers pour les enfants et des repoussoirs à l'idée de sortir pour les parents.

5 / Élargir voire inventer l'offre d'espaces de jeux en extérieur pour les tout-petits

La conception des aires de jeux fait l'objet d'un encadrement réglementaire particulièrement restrictif en termes de sécurité²⁶. Les aires de jeu pour les tout-petits (0-3 ans), peu fréquentes, proposent en général des aménagements et des modules en modèle réduit de ceux développés pour les enfants plus grands : des toboggans avec une pente plus douce, des balançoires aux sièges adaptés, des modules d'escalade aux niveaux moins élevés, des jeux de balles de petite taille, parfois des éléments à manipuler²⁷.

Puisque les modules et les aménagements sont conçus en fonction de classes d'âge, cela rend impossible un usage pour des classes d'âge différents.

Il en résulte deux conséquences :

- les enfants sont amenés à ne jouer qu'avec des enfants de leur même classe d'âge ;
- les parents accompagnant des enfants d'âge différent doivent partager leur temps entre des espaces différents.

Mais la plupart du temps les plus petits sont exclus de l'offre en plaines de jeu standards et c'est en partie compréhensible car ce n'est pas de ces produits dont ils ont besoin, mais d'un tout autre type d'expérience : un rapport aux éléments fluides, aux "pièces détachées" dont parle Simon Nicholson²⁸ (branches, feuilles, sable, cailloux etc.) qui vont les stimuler sensoriellement, des matières, des petits dénivelés, des jeux d'eau, de transvasement, des choses pour s'accrocher et apprendre à se mettre debout... Et qui nécessitent en fait un vrai travail de conception, de recherche de matériaux, et de gestion extrêmement minutieuse et donc coûteuse en ressources humaines.

²⁵ Beaulieu Émilie, Beno Suzanne, Société canadienne de pédiatrie, comité de la prévention des blessures, 25 janvier 2024, « Le développement sain de l'enfant par le jeu risqué extérieur : un équilibre à trouver avec la prévention des blessures », Société canadienne de pédiatrie

²⁶ <https://sen.fr/qui-peut-utiliser-les-aires-de-jeux-et-quelle-est-la-tranche-d-age-adaptee/>

²⁷ https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/aires_de_jeux_rapport_fr.pdf

²⁸ Nicholson Simon, 1971, « How not to cheat children : the theory of loose parts ». *Landscape architecture Journal* 62.



Conclusion

un manifeste du droit à la ville pour les tout-petits

A partir de notre travail d'enquête et des échanges entre le monde des professionnel·les de la petite enfance et les acteurs de la fabrique de la ville, en nous inspirant à la fois de la Convention internationale des droits de l'enfant²⁹ ainsi que des principes des 1000 premiers jours³⁰, nous avons construit un manifeste du droit à la ville pour les bébés.

Ce document a pour ambition de faire reconnaître les bébés comme des acteurs à part entière de la ville et de revendiquer leur droit à vivre pleinement, sereinement et en toute sécurité les espaces publics urbains. Il s'agit de faire reconnaître les besoins spécifiques des tout-petits pour mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement urbain. Il vise également à affirmer que, regardée à hauteur des tout-petits, la ville peut constituer une source de stimulation et d'éveil : il s'agit donc de révéler son potentiel sensible et de le développer.

Ce manifeste s'adresse aux acteurs de la fabrique de la ville, élu·es, décideurs, opérateurs d'aménagement mais également collectivités, agences de maîtrise

d'œuvre et associations qui ont en charge de programmer, produire, gérer et entretenir les espaces publics urbains. Il s'adresse également aux professionnel·les de la petite enfance pour qui il peut servir de support pour faire valoir leur besoin et ceux des tout-petits dont ils et elles s'occupent au quotidien.

Le manifeste du droit à la ville pour les bébés est le premier guide pour penser, concevoir et aménager les espaces publics à hauteur des tout-petits.

²⁹ <https://www.unicef.fr/convention-droits-enfants>

³⁰ <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/>



À l'issue d'un atelier de travail mêlant professionnel·les de la petite enfance et acteur de la fabrique de la ville, échange entre Juliette Mogenet, autrice et co-réalisatrice du podcast « Comment j'ai retrouvé ma mère » (prod. axelle Mag / brolmakers, 2023), et Flora Billouw, fondatrice de Wheel of Care.



Nous remercions chaleureusement les professionnel·les de la petite enfance dont l'expertise et le savoir-faire sont pour beaucoup dans la réalisation de ce travail.

Et plus particulièrement

Aurélie Baudoux, Fatima Ben Yamoun, Flora Billiow, Kristiaan Borret, Nathalie Boon, Stéphanie Codez, Julie Collet, Nathalie de Bondt, Annick De Bruyne, Valentine Demuylder, Denis Dessagne, Anne-Françoise Dusart, Sophie Feyder, Martine Gayda, Fatiha Kasmi, Nadia Lamhaoui, Catherine Lemaître, Audrey Lise Mallet, Juliette Mogenet, Joëlle Mottint, Anne Niset, Lusivika Nsibu, Arnaud Pinxteren, Alexia Rincé, Laura Somville, Caroline Tirmarche, Tine Vandepaer, Samantha Vinck, Alexandra Woelfle.



